



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/05/18	et clos le	30/04/19	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

A | IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
S.A.R.L. MSL ENERGIE 440 Route du Havre 76400 ST LEONARD	Mél : msl.energie@orange.fr
SIRET 3 2 4 6 9 9 1 4 9 0 0 0 2 1	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI).

Pour les sociétés filiales désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées Travaux d'installation d'eau et de gaz e Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31 % *		Bénéfice imposable à 28 %	937	Déficit	
	Bénéfice imposable à 15 %	38 120				

Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de

PV à long terme imposables à 19 %	<input type="checkbox"/>	Autres PV imposables à 19 %	<input type="checkbox"/>	PV à long terme imposables à 0 %	<input type="checkbox"/>	PV exonérées (art. 238 quindecies)	<input type="checkbox"/>
-----------------------------------	--------------------------	-----------------------------	--------------------------	----------------------------------	--------------------------	------------------------------------	--------------------------

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur produ

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un

crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

- | | |
|--|--|
| F | ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNES AU DEPOT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice) |
| 1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinque C-I-1), cocher la case ci-contre
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée | |
| Nom / Adresse <input type="checkbox"/> N° | |
| 3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinque C-I-2), cocher la case ci-contre | |

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :		Nom et adresse du conseil :	
EXQUAL LE HAVRE 33 RUE LORD KITCHENER 76052 LE HAVRE			
<i>Tél :</i> 0235417477		<i>Tél :</i>	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant :
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :		Date : 07/10/19	Lieu : LE HAVRE
		GERANT	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Qualité et nom du signataire :	BUNEL STEPHANE
		Signature	

29 Pour l'application du taux normal d'IS, les cours en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31 % (au lieu de 33 1/3 %). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la déclaration d'impôt sur les sociétés.

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même		a	20 000	payées par un établissement chargé du service des titres		b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2) c									
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées d									
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						e			
						f			
						g			
						h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4) i									
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI j									
Montant des revenus répartis (5) Total (a à h) 20 000									
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	1	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements		
J DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15 %					
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice					
				MVLT restant à reporter					

Désignation de l'entreprise S.A.R.L. MSL ENERGIE							Néant	<input type="checkbox"/> *						
Adresse de l'entreprise 440 Route du Havre							76400	ST LEONARD						
SIRET	3 2 4 6 9 9 1 4 9 0 0 0 2 1													
Durée de l'exercice en nombre de mois *	12	Durée de l'exercice précédent*	12											
							Exercice N clos le [30/04/2019]							
ACTIF				Brut 1	Amortissements-Provisions 2		Net 3							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations { Fonds commercial * incorporelles Autres *			010	1 050	012		1 050						
				014	16 847	016	4 314	12 533						
	Immobilisations corporelles*			028	14 132	030	11 593	2 539						
	Immobilisations financières * (1)			040	309	042		309						
Total I (5)				044	32 337	048	15 907	16 431						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production*			050	3 322	052		3 322						
	Marchandises *			060		062								
	Avances et acomptes versés sur commandes			064	40	066		40						
	Créances { Clients et comptes rattachés * (2) Autres* (3)			068	11 344	070		11 344						
Valeurs mobilières de placement				072	201 465	074		201 465						
Disponibilités				080		082								
Charges constatées d'avance*				084	510	086		510						
Total II				092	4 441	094		4 441						
Total général (I + II)				096	221 121	098		221 121						
							Exercice N NET 1							
PASSIF														
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*						120	7 622						
	Ecarts de réévaluation						124							
	Réserve légale						126	762						
	Réserves réglementées *						130							
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)						132	43 539						
	Report à nouveau						134							
	Résultat de l'exercice						136	35 495						
	Provisions réglementées						140							
							142	87 418						
Provisions pour risques et charges							154							
DETTE (4)	Emprunts et dettes assimilées						156	20 800						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164	5 000						
	Fournisseurs et comptes rattachés*						166	78 779						
	Autres dettes	(dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ...)	169	34 366)		172	45 554						
	Produits constatés d'avance						174							
								176						
	Total III							150 133						
							180	237 552						
RENOVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an		195							
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*		182	14 400						
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	185 359		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*		184							

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise S.A.R.L. MSL ENERGIE		Néant <input type="checkbox"/>
A- RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018 <input type="checkbox"/>		Exercice N clos le 30/04/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires	209 215 217	210 214 218
	Production vendue { biens services *			376 515
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			276
	Production immobilisée*			224
	Subventions d'exploitation reçues			226
	Autres produits			230
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			381 523
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234
	Variation de stocks (marchandises)*			236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238
CHARGES D'EXPLOITATION	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			147 305
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : 5 355 - immobilier :)			240
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)	1 420		242
	Rémunérations du personnel*			87 209
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			3 732
	Dotations aux amortissements*			75 404
	Dotations aux provisions			15 279
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259			3 073
	cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260			523
	Total des charges d'exploitation (II)			332 525
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				48 998
Produits financiers (III) 280	479	Charges financières (V)	294	433
Produits exceptionnels		(IV)	290	1 355
Réintégations	Charges exceptionnelles (VI) { dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347			300
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinques D) 348			8 925
Impôt sur les bénéfices* (VII)				5 980
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)			310	35 495
B- RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2			312
Déductions	35 495			314
	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318
	Provisions non déductibles*			322
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247	écart de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248		330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)		251	192
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997
Déficits	Entreprises nouvelles (44 sexies) 986	ZFU -TE (44. octies et octies A) 987		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981	JEI (44. sexies A) 989		
	ZRD (44 terdecies) 127	ZRR (44. quindecies) 138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undecies) 990		
	ZFA (44 quaterdecies) 345	Investissements outre-mer 344		
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies) 992			
	Droit divers Créance due au report en arrière du déficit 346			350
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies) 655			2 610
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			354
	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2 352	39 057		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement) 356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat : 360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col.1	Déficit col.2 370	39 057	372

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

(3)

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies)
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. MSL ENERGIE

Néant *

I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	1 050	402		404		406	1 050		
	Autres	410	2 447	412	14 400	414		416	16 847		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	6 036	442		444		446	6 036		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460	6 778	462		464		466	6 778		
	Autres immobilisations corporelles	470	1 318	472		474		476	1 318		
Immobilisations financières		480	309	482		484		486	309		
TOTAL		490	17 937	492	14 400	494		496	32 337		
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500	2 447	502	1 867	504		506	4 314		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	4 400	532	406	534		536	4 806		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550	4 669	552	800	554		556	5 469		
	Autres immobilisations corporelles	560	1 318	562		564		566	1 318		
TOTAL		570	12 834	572	3 073	574		576	15 907		
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 % , 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1		2		3		4		5	
		6		7		8		9		10	
Immobilisation	Valeur d'actif * ①		Amortissements * ②		Valeur résiduelle ③		Prix de cession * ④		Plus ou moins-values		
									Court terme * ⑤		Long terme
1									19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				Régularisations		590	583	594		595	
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 <i>terdecies</i>)								591			
				TOTAL		596	585	597		599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. MSL ENERGIE

Néant *

I	RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice			
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		600		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		630		644		646			
	sur clients et comptes rattachés	650		642		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		652		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
		Dotations		Reprises							
Immobil. incorporelles	700		705			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes				
Terrains	710		715			2					
Constructions	720		725			3					
Inst. techniques mat. et outillage	730		735			4					
Inst. générales agencements amén. div.	740		745			5					
Matériel de transport	750		755			6					
Autres immobilisations corporelles	760		765			7					
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD 780						
II	DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C						
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995			
Déficits imputés				983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996			
Déficits reportables				984							
Déficits de l'exercice				860							
Total des déficits restant à reporter				870							
IV	DIVERS										
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *								380			
N° du centre de gestion agréé								388			
Montant de la TVA collectée								374	41 028		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	41 787		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397			

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. MSL ENERGIE		Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le :01/05/2018..... et clos le :30/04/2019.....		Durée en nombre de mois 12
DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel * :		376 4
	Dont apprentis	657
	Dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108 376 515
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		119
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105
TOTAL 1		106 376 515
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115 4 151
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143
Subventions d'exploitation reçues		113
Variation positive des stocks		111 276
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153
TOTAL 2		144 4 427
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾		
Achats		121 159 074
Variation négative des stocks		145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125 45 195
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148 523
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150
TOTAL 3		152 204 792
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + Total 2 - Total 3) 137 176 150
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)		117 176 150
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD		
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020 X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022 376 515
Effectifs au sens de la CVAE *		023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026
Période de référence		024 0 1 / 0 5 / 2 0 1 8 160 3 0 / 0 4 / 2 0 1 9
Date de cessation		
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.		
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.		

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

1
1 (1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE

30/04/2019

N° SIRET

3 | 2 | 4 | 6 | 9 | 9 | 1 | 4 | 9 | 0 | 0 | 0 | 2 | 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

S.A.R.L. MSL ENERGIE

ADRESSE (voie) 440 Route du Havre

CODE POSTAL

76400

VILLE

ST LEONARD

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	49
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	EURL	Dénomination	BUNEL ENERGIE		
N° SIREN (si société établie en France)	802772947	% de détention	98.0000	Nb de parts ou actions	49.00
Adresse :	N° 440	Voie	Impasse Le chesnay		
	Code Postal	76400	Commune	SAINT-LEONARD	Pays

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal		Commune		Pays

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal		Commune		Pays

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal		Commune		Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions
Naissance :	Date	N° Département	Commune		Pays
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal		Commune		Pays

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions
Naissance :	Date	N° Département	Commune		Pays
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal		Commune		Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique dans la notice n° 2033-NOT



FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

(1)
 Néant *EXERCICE CLOS LE 30/04/2019N° SIRET : 3 | 2 | 4 | 6 | 9 | 9 | 1 | 4 | 9 | 0 | 0 | 0 | 2 | 1DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.R.L. MSL ENERGIEADRESSE (voie) 440 Route du HavreCODE POSTAL 76400

VILLE

ST LEONARD

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	
	Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	
	Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	
	Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	
	Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	
	Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	
	Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	
	Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	
	Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	
	Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.